

Références et citations

Dans un travail académique, chaque idée ou passage repris d'une source primaire ou secondaire doit être soigneusement référencé. Ce procédé garantit l'honnêteté intellectuelle de l'auteur-e et permet également au lecteur/à la lectrice de retrouver la source de cette information.

A cette fin, plusieurs systèmes de référencement peuvent être employés. En sciences naturelles et sociales, on indique le nom de l'auteur-e et la date de parution du texte, ce qui permet de retrouver aisément la référence complète dans la bibliographie : “selon Clarke (2005), les sons musicaux et non-musicaux ne mobilisent pas des systèmes auditifs distincts.”

En sciences humaines, ce système est uniquement appliqué dans les contributions interdisciplinaires qui font recours à la sociologie, la psychologie, ou encore aux sciences politiques. Dans les approches “purement” musicologiques (histoire de la musique, analyse musicale, etc), le système des notes de bas de page sera employé. Selon ce dernier, une référence doit être explicitée par une note en bas de page qui fournit les informations bibliographiques permettant d'identifier la source de l'information. Voici un exemple :

Haydn projette plusieurs voyages à Londres aux cours des années 1780, mais il ne s'y rendra finalement qu'en 1791.¹

1. Christopher Roscoe. “Haydn and London in the 1780's”. *Music & Letters*, vol. 49.3 (1968), p. 203.

Format

Les règles de formatage s'appliquant aux **notes en bas de page** varient en fonction de la discipline ou encore de la revue dans laquelle le texte est publié. Tout en étant conscient-e de la diversité de ces normes, il conviendra d'appliquer les règles suivantes dans le cadre du séminaire :

- Les notes de bas de page sont numérotées en continu, du début à la fin du document.
- Chaque source référencée en note de bas de page doit également être mentionnée dans la bibliographie.
- La première fois qu'une source est référencée en note de bas de page, elle sera présentée comme dans la bibliographie, à un détail près : le prénom et le nom de l'auteur-e ne sont pas inversés, car les notes de bas de page ne sont pas classées par ordre alphabétique.
- Si un même texte est référencé dans plusieurs notes de bas de page, on ne donnera plus la notice bibliographique complète à partir de la seconde référence. A la place, la note en question donnera le nom de l'auteur suivi de “*op. cit.*” (*opus citatum*), comme suit : 1. Roscoe, *op. cit.*

- Si plusieurs références à un même texte se suivent directement, on notera simplement *ibid.* (*ibidem*).
- A la fin de chacune de ces références (notice bibliographie complète, *op. cit.* ou *ibid.*), il convient également de mentionner le numéro de la page (ex : p. 12) dont l'information ou la citation a été extraite. Si plusieurs pages doivent être référencées, on utilisera l'abréviation “pp.” au lieu de “p.” (ex : pp. 12-14 ; pp. 12, 37).

Lorsqu'on **cite** une source, l'extrait peut être introduit au moyen de guillemets (“citation”) ou de chevrons (« citation ») pour autant que le passage en question occupe moins de trois lignes. S'il occupe trois lignes ou plus, il doit être présenté dans un nouveau paragraphe, en police de taille plus petite (10) et rejeté sur la droite, comme ci-dessous. Quel que soit le type de citation, toute modification faite au texte doit être explicitée par des crochets : [modification]. Voici un exemple :

Les symphonies de Haydn n'étaient pas inconnues à Londres avant son arrivée 1791. En effet, faute de pouvoir s'y rendre lui-même, il est vraisemblable que Haydn ait envoyé certains de ses manuscrits à des musiciens et organisateurs de concerts londoniens, ce afin de dégager des bénéfices et de compenser son absence largement déplorée :

[Bach and Abel] certainly performed one of [Haydn's] symphonies - No. 53, 'L'Imperiale' - in a version that included a last movement which may have been composed especially for them, and it is tempting to think that Haydn may have sent this to them by way of compensation for not being able to come to them in London.¹

2. Christopher Roscoe. “Haydn and London in the 1780's”. *Music & Letters*, vol. 49.3 (1968), p. 203.

Il faut encore observer que les notes de bas de page ont de multiples fonctions. Elles permettent d'offrir au lecteur/à la lectrice des informations supplémentaires mais non essentielles, ou encore de fournir la traduction d'une citation en langue étrangère. Attention cependant à ne pas donner des informations importantes pour la discussion en notes de bas de page. Inversement, il faut prendre garde à ne pas alourdir le texte de nombreuses et longues notes de bas de page qui n'offrent que des anecdotes dispensables.

Paraphrase et citation

Faut-il paraphraser ou citer ? De manière générale, on paraphrase des informations qui ne sont pas des arguments de haute importance. A l'inverse, lorsqu'on souhaite introduire une idée essentielle ou particulièrement originale formulée par un-e autre auteur-e, on préférera la citation, qui “donne la voix” à la source en question. La citation est également plus adéquate quand on analyse une source primaire et qu'on y réfère afin d'appuyer son argumentation ou de fournir un exemple. Attention toutefois à ne pas trop citer : un texte académique ne doit pas être une pure synthèse de recherches antérieures et doit impérativement comporter des idées originales ! De plus, une citation devrait être aussi brève que possible (5-6 lignes maximum).

Plagiat

Faire usage d'une idée ou d'une tournure de phrase d'un-e autre auteur-e sans référencement adéquat est considéré comme du plagiat. Le plagiat, perçu comme une faute grave, est facilement détectable au moyen d'un logiciel mis à disposition du corps enseignant. En cas de plagiat avéré, l'étudiant-e peut être sujet-te à des sanctions académiques et disciplinaires sévères. Il est important de prendre connaissance du règlement de l'université sur cette question (<https://memento.unige.ch/doc/0008/>).

Documentation visuelle

Les images et extraits de partitions doivent également être référencés. Cependant, les normes les concernant sont en général assez souples. Ainsi, il suffit d'accompagner chaque illustration d'un numéro de figure ainsi que d'une notice fournissant un bref commentaire et identifiant l'œuvre.

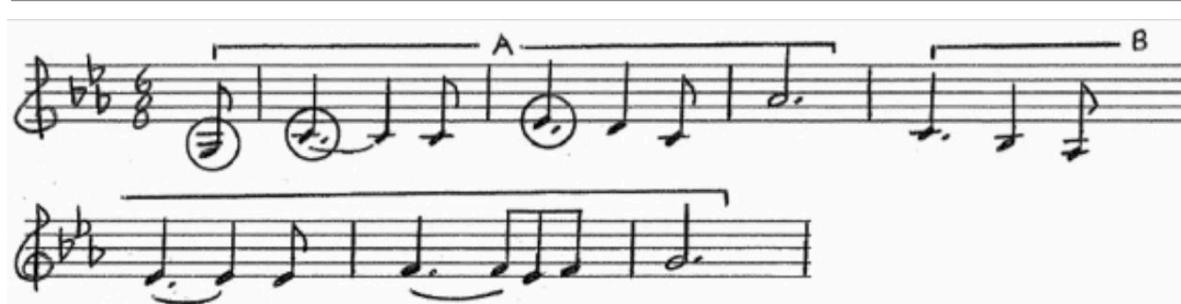


Figure 1 : le leitmotif de Siegfried (Richard Wagner, *Der Ring des Nibelungen*)

Cette notice doit impérativement renvoyer à une entrée bibliographique lorsque l'objet visuel est extrait d'une source (partition, fac-similé, recueil iconographique, etc). De plus, toutes les images sont listées dans une table des illustrations située en annexe, après la bibliographie. Y sont indiqués le numéro de la figure, la page où se trouve la documentation visuelle, ainsi que les informations disponibles et utiles à l'identification de cette dernière : l'auteur-e, le *titre* (en italique) ou un descriptif, l'année, le type d'illustration, le lieu de conservation, la cote et la/le détenteur-trice des droits (©). Ces données sont adaptées au type d'illustration :

-
- p. 1 Fig. 1 François Puget. *Réunion de musiciens*, 1688, peinture, Musée du Louvre, INV7346.
p. 4 Fig. 2 Leitmotiv de Siegfried, tiré de *Der Ring des Nibelungen*, Richard Wagner, 1876.
-

Vous ne savez pas comment citer ou référencer une information ?

En cas de doute, n'hésitez pas à consulter la page Moodle du cours d'introduction à la recherche. Cette dernière propose différents guides de référencement et de citation. Les normes qui y sont présentées peuvent différer de celles prescrites précédemment. Cependant, ces dernières ne couvrant pas toutes les situations possibles, l'étudiant-e pourra utiliser ces ressources afin de proposer sa propre solution à un problème bibliographique.